

nous ne pourrions pas nous regarder en face demain et d'autres encore moins, si nous appuyions une mesure scandaleuse comme celle-là, prétexte à une prétendue lutte contre l'inflation, alliée à la déclaration concomitante du ministre qu'il n'a pas tellement besoin de cet argent. Je veux bien qu'on me taquine et qu'on badine un peu; je ne m'offusque pas de quelques mauvaises plaisanteries et d'un peu de jeu de mains. Ce bill pourra sembler drôle dans six mois ou un an, mais il est loin de l'être pour les victimes de l'inflation. Il n'est pas drôle d'observer les augmentations de bénéfices, une fois les impôts prélevés sur les traitements, et de les comparer aux bénéfices de ceux que les propositions fiscales du ministre ne touchent pas, ceux qui font fi des besoins du pays, de l'intérêt public et national, qui ne pensent qu'à eux-mêmes et à leurs actionnaires, qui siègent dans les salles de conseils d'administration à l'extérieur de nos frontières et prennent des décisions sans se préoccuper du Canada, où ils jouissent de tous les privilèges et où les gains sont à fonds perdu.

• (5.50 p.m.)

Jusqu'à ce que le gouvernement ou un autre présente une réforme fiscale positive et un régime fiscal équitable, aucun membre de notre groupe n'appuiera ces mesures fiscales sottes, idiotes et rapiécées. Elles sont tout simplement absurdes. On n'a présenté aucun élément de preuve qui montre qu'un pareil bill a concouru ces deux dernières années ou concourra l'année prochaine s'il est adopté par la Chambre, «à stabiliser l'économie», comme l'a dit le ministre. Quelle mince preuve le ministre peut-il fournir que cette mesure ces deux dernières années y soit parvenue? Aucune. A vrai dire, c'est l'inverse qui s'est produit. Je vais me risquer à faire une petite prédiction—et ma boule de cristal ne sera pas plus embuée que celle du ministre des Finances (M. Benson)—c'est l'inverse qui se produira l'année prochaine, que cette mesure soit adoptée ou non. Cette mesure ne fera pas la moindre différence à la lutte spacieuse du gouvernement contre l'inflation. Elle n'aura aucune influence sur les mesures d'austérité du secteur privé—quand je dis secteur privé, Votre Honneur comprend sans doute que je parle des sociétés privées, y compris nos doucereuses compagnies de finances et nos bienveillants banquiers.

J'exhorte le gouvernement à faire mieux. Il dispose des cerveaux et des talents nécessaires. Il doit donc simplement se débarrasser de ses croyances et de ses concepts victoriens de gouvernement, qui datent du XIX^e siècle.

Oublions la surtaxe et présentons une mesure qui permettra, en cas d'inflation, de restreindre et—pour ceux qui réalisent des profits excessifs—de réduire les bénéfices au moyen d'une taxe sur les bénéfices excédentaires ou à l'aide de contrôles sélectifs des prix.

Qu'on nous donne une commission de révision des prix. Nous entendons beaucoup parler de l'inquiétude du gouvernement à propos de la hausse des prix et des augmentations injustifiées qui contribuent à l'inflation. Nous avons une Commission des prix et des revenus qui, à mon avis, constitue le plus bel écran de fumée que j'aie jamais vu. Elle ne fera absolument rien, elle n'aura pas la moindre autorité ni le moindre pouvoir. A ma connaissance, elle ne fait aucune enquête efficace sur les hausses de prix des derniers mois dans plusieurs des grandes industries canadiennes. Donnons des pouvoirs à cette commission. Cette initiative contribuerait davantage à la stabilisation économique souhaitée par le ministre qu'une mesure dérisoire de ce genre—dérisoire pour les sociétés, mais certes pas pour les contribuables.

Il y a bien d'autres manières, pour le gouvernement, de prêter attention à certains de ses propres hommes. Il pourrait même prêter attention à tel ou tel membre de l'opposition. Il pourrait prêter attention au Conseil économique du Canada, ainsi qu'au Congrès du travail du Canada, à l'Association des pensionnés, à la Fédération des agriculteurs et au Syndicat national des agriculteurs. Je ne lui demande pas d'approuver ni d'appliquer aucune des demandes que lui adressent ces organisations, mais il pourrait certainement modifier ce qu'il a fait jusqu'ici.

Je le répète, je ne puis approuver une mesure de ce genre, et j'espère que le gouvernement y réfléchira. J'espère qu'il la retirera et en présentera d'autres. A défaut, il pourrait modifier le bill concernant la surtaxe afin que les impôts payés par chacun des actionnaires d'une société soient égaux à ceux que paient les particuliers.

AFFAIRES COURANTES

BILINGUISME ET BICULTURALISME

DÉPÔT DU 3^e RAPPORT DE LA COMMISSION
LAURENDEAU-DUNTON

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41 (2) du Règlement, je dépose dans les deux langues officielles le volume 3 du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.